

PRIX AZRIELI DE MUSIQUE

LES PRIX AZRIELI DE MUSIQUE

Fonds d'aide à la production Appel à candidatures

Date d'ouverture : lundi 25 mai 2026

Date limite : vendredi 3 juillet 2026

Les candidatures sont acceptées en ligne sur

azrielifoundation.org/fr/pam/fonds-daide-a-la-production/

À propos des Prix Azrieli de musique

Créés en 2014 par Sharon Azrieli C.Q. pour la Fondation Azrieli, les Prix Azrieli de musique (PAM) offrent des occasions de découvrir, de créer, d'interpréter et de célébrer l'excellence en matière de composition musicale. Ouverts à la communauté musicale internationale, les PAM acceptent, à la suite d'un appel à candidatures, les propositions d'œuvres de personnes de tous âges, nationalités, confessions religieuses et genres, qui seront soumises à des jurys d'experts.

Objectifs

Les principaux objectifs des Prix Azrieli de musique sont :

- d'encourager l'excellence dans la composition musicale, en reconnaissant et en récompensant les compositeurs et compositrices qui créent des œuvres musicales innovatrices et de grande qualité;
- de promouvoir la musique de concert contemporaine, en soutenant la création et l'interprétation de nouvelles œuvres à l'échelle internationale;
- de promouvoir la musique juive, en célébrant et en enrichissant le répertoire mondial grâce au Prix Azrieli pour la musique juive et à la Commande Azrieli de musique juive;
- de soutenir la musique canadienne et de mettre en valeur les contributions des compositeurs et compositrices canadiens par le biais de la Commande Azrieli de musique canadienne;
- d'élargir le répertoire mondial de musique de concert, en soutenant des œuvres qui se distinguent par leur excellence, leur créativité et leur importance culturelle, par le biais de la Commande Azrieli de musique internationale; et
- de renforcer l'accès du public à la musique issue du programme des PAM, en veillant à ce que les œuvres primées soient jouées, enregistrées et largement diffusées auprès d'un public varié.

À propos du Fonds d'aide à la production

Le Fonds d'aide à la production des Prix Azrieli de musique (FAP-PAM) aide les ensembles musicaux et organismes musicaux professionnels canadiens à préparer et à présenter au public d'excellentes prestations d'œuvres primées des Prix Azrieli de musique, tant au Canada qu'à l'étranger.

Les ensembles musicaux et les organismes musicaux peuvent solliciter une aide financière pouvant aller jusqu'à 35 000 \$ CA pour couvrir les coûts liés :

- aux cachets des artistes;
- à un renforcement de la promotion;
- à la présence du ou des lauréat.e.s des PAM aux répétitions et au(x) concert(s) de leur œuvre primée;
- à la location de partitions et de parties séparées;
- à la location d'instruments;
- aux tournées nationales et internationales;
- au temps de répétition supplémentaire nécessaire à la préparation de l'œuvre ou des œuvres primées des PAM (limité aux honoraires des artistes, à la location des partitions et des parties séparées, à la location des instruments et aux frais de salle liés uniquement aux répétitions supplémentaires).
Les frais généraux liés à la location de salle ne sont pas admissibles.

Le soutien du FAP-PAM est attribué chaque année à des ensembles musicaux et organismes musicaux méritants, à l'issue d'un processus de sélection par voie de concours. Les demandes de financement ne doivent pas dépasser 50 % du budget total du projet.

Admissibilité

Pour être admissible au soutien du FAP-PAM, un ensemble musical ou un organisme doit :

- être un organisme de bienfaisance canadien dûment enregistré ;
- disposer d'une direction artistique et administrative professionnelle et employer des musiciens professionnels ;
- avoir au moins deux ans d'expérience en production ou en organisation de concerts et/ou de tournées ;
- faire la démonstration d'une programmation régulière et continue de concerts en direct, présentés selon des normes professionnelles devant un public payant ;
- proposer d'inscrire au moins une œuvre primée des PAM à sa programmation pour l'une des saisons de concerts 2026/27, 2027/28 ou 2028/29 ; et
- faire preuve d'une bonne gouvernance, d'une structure administrative solide et d'une gestion financière saine.

Les anciens bénéficiaires du soutien du FAP-PAM sont invités à soumettre dans le futur des propositions qui mettent en valeur des œuvres primées des PAM. Toutefois, le Fonds accordera préséance aux nouveaux candidats par rapport aux candidats ayant déjà bénéficié d'une aide.

Dossier de candidature

Le formulaire de candidature dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis par voie électronique via le formulaire en ligne du FAP-PAM entre le 25 mai 2026 et le 3 juillet 2026. Les candidatures reçues après 23 h 59 (heure de l'Est) le 3 juillet 2026 seront rejetées.

Tous les dossiers de candidature doivent inclure :

- le formulaire de candidature dûment rempli ;

Documentation organisationnelle

- Brèves biographies des principales personnes responsables sur les plans artistique et administratif de votre ensemble musical ou de votre organisme musical (par exemple, le directeur ou la directrice artistique et le directeur général ou la directrice générale) ;
- Les états financiers du dernier exercice complet ;

- Le budget complet de l'ensemble musical ou de l'organisme musical (recettes et dépenses) pour l'année/la saison au cours de laquelle la ou les œuvres primées des PAM seront présentées;
- Le budget détaillé du projet (recettes et dépenses) indiquant le montant demandé au FAP-PAM (demande maximale de 35 000 \$ CA). **Le montant total demandé ne doit pas dépasser 50 % du budget total du projet.**

Documentation artistique

- Des copies au format PDF des documents imprimés (brochure de saison, programmes de concert, affiches, etc.) de vos saisons de concerts 2024/25 et 2025/26;
- Des liens vers les supports promotionnels en ligne (fiche sur le site Web, brochure de saison, programmes de concert, affiches, etc.) de vos saisons de concerts 2024/25 et 2025/26;
- Des enregistrements récents de votre ensemble musical (ou de l'ensemble musical invité) interprétant deux œuvres contemporaines contrastées. Les documents soumis peuvent prendre la forme de fichiers audio ou vidéo (MP3, WAV, MP4 ou MOV) ou de liens vers des enregistrements en ligne librement accessibles (par exemple sur YouTube).

Veillez prendre note :

1. Les PAM n'accepteront qu'une seule candidature par année, par ensemble musical ou organisme. Les candidatures multiples émanant d'un même ensemble musical ou d'un même organisme musical au cours d'une même année ne seront pas retenues.
2. Facultatif : les candidatures peuvent être accompagnées d'un maximum de deux lettres de recommandation. Toutes les lettres doivent clairement indiquer le nom du candidat comme suit : « Lettre de recommandation de [nom de l'ensemble musical ou de l'organisme musical], Fonds d'aide à la production des Prix Azrieli de musique ».

Œuvres primées des PAM

Les candidats peuvent soumettre une proposition visant à interpréter une ou plusieurs des œuvres suivantes :

Brian Current

The Seven Heavenly Halls pour ténor solo, chœur mixte et orchestre
(Commande Azrieli de musique juive 2016)

- Durée : env. 27 min.
- Instrumentation : 2(Picc.).2(C. ang.)2(Cl. b.).2(Cbn.)/2.2.2.0/3 Perc./Hp./Pno./ténor solo/chœur (SATB, SSSAAATTTBBB et SSAATTBB)/cordes
- Éditeur : Centre de musique canadienne
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : Andrew Haji, Richard Troxell, Frédéric Antoun et Ivan Defabiani

Wlad Marhulets

Concerto for Klezmer Clarinet pour clarinette solo et orchestre
(Prix Azrieli pour la musique juive 2016)

- Durée : env. 17 min.
- Instrumentation : 2(Picc.).2.0.2/4.2.0.0/Timp./2 Perc.+batterie/Cél./Pno./guit. b. électr./clarinette solo/cordes
- Éditeur : G. Schirmer
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : David Krakauer et André Moisan

Kelly-Marie Murphy

En el oscuro es todo uno (Dans l'obscurité, tout est un) pour violoncelle solo, harpe solo et orchestre
(Commande Azrieli de musique juive 2018)

- Durée : env. 22 min.
- Instrumentation : 2.2.2.2/4.2.2.1/Timp./2 Perc./violoncelle solo/harpe solo/cordes
- Éditeur : Centre de musique canadienne
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : Rachel Mercer (violoncelle), Erica Goodman (harpe), Couloir (Ariel Barnes, violoncelle et Heidi Krutzen, harpe), Stéphane Tétrault (violoncelle) et Angela Schwarzkopf (harpe)

Avner Dorman

Nigunim (Concerto pour violon no 2) pour violon solo et orchestre
(Prix Azrieli pour la musique juive 2018)

- Durée : env. 20 min.
- Instrumentation :
 - Version orchestrale : 2(Picc.).2.2.2/2.0.0.0/Timp./2 Perc./violon solo/cordes
 - Version pour sextuor : violon solo/Pno./quatuor à cordes
- Éditeur : G. Schirmer
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : Lara St. John, Kerson Leong, Itamar Zorman et Guy Braunstein

Keiko Devaux

Arras pour 14 musiciens
(Commande Azrieli de musique canadienne 2020)

- Durée : env. 24 min.
- Instrumentation : Fl.(Picc.).Ob.Cl.Bn./Hn.Tpt.Tbn./Perc.Pno./2Vn.Vla.Vc.Cb.
- Éditeur : à compte d'auteur

Yotam Haber

Estro Poetico-armonico III pour mezzo-soprano, 15 instruments et lecture audio
(Commande Azrieli de musique juive 2020)

- Durée : env. 24 min.
- Instrumentation : Fl.(Picc.).Ob.Cl.Bn./Hn.Tpt.Tbn./Perc.Cél.Pno./Kbd./mezzo soprano solo/2Vn.Vla.Vc.Db.
- Éditeur : Yotam Haber Music Edition / ASCAP
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : Krisztina Szabó, Eliza Bagg, Noa Frenkel et Rena Maduro

Yitzhak Yedid

Kadosh Kadosh and Cursed pour 14 musiciens
(Prix Azrieli pour la musique juive 2020)

- Durée : env. 17 min.
- Instrumentation : Fl.Ob.Cl.Bn./Hn.Tpt.Tbn./Timp./Pno./2Vn.Vla.Vc.Db.
- Éditeur : Israel Music Institute

Rita Ueda

Birds Calling... from the Canada in You pour sho, suona/sheng et orchestre
(Commande Azrieli de musique canadienne 2022)

- Durée : env. 22 min.
- Instrumentation : soliste sho/soliste suona(doubl. sheng)/3(Picc.).2(+C. ang.).2(+Cl.b.). 2(+Cbn.)/4.3.2 (+Trb.b).1/Timp./3 Perc./Hp./cordes
- Éditeur : à compte d'auteur
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : Naomi Sato (sho) et Zhongxi Wu (suona et sheng)

Iman Habibi

Shahin-nameh pour voix et orchestre
(Commande Azrieli de musique juive 2022)

- Durée : env. 25 min.
- Instrumentation : 2(+Picc.).2(+C. ang.).2(+Cl. b.).2(Cbn.)/4.3.2(+Trb.b).1/Timp./3 Perc./Hp./Pno./voix solo (+ setar optionnel)/cordes
- Éditeur : à compte d'auteur
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : Sepideh Raissadat (voix et setar), Jessika Kenney (voix) et Pouyan Biglar (setar)

Aharon Harlap

Out of the depths I have cried unto Thee, O Lord pour soprano et orchestre
(Prix Azrieli pour la musique juive 2022)

- Durée : env. 25 min.
- Instrumentation : 2.2.2.2/2.2.0.0/Timp.+1Perc./soprano solo/cordes
- Éditeur : Israel Music Institute
- Solistes qui ont interprété cette œuvre : Sharon Azrieli, Pilar Paredes et Sharon Rostorf

Jordan Nobles

kanata pour voix SATB a cappella
(Commande Azrieli de musique canadienne 2024)

- Durée : env. 14 min.
- Instrumentation : chœur SSAATTBB (a cappella)
- Éditeur : à compte d'auteur

Juan Trigos

Simetrías Prehispánicas (Symétries préhispaniques), cantate-oratorio pour chœur mixte et ensemble
(Commande Azrieli de musique internationale 2024)

- Duration: ca. 20 min.
- Instrumentation: SSAATTBB chorus + fl(picc, afl), tbn, timp+perc (1), pno/kbd
- Publisher: ProMusica International Ed

Yair Klartag

The Parable of the Palace pour chœur et 4 contrebasses
(Commande Azrieli pour la musique juive 2024)

- Durée : env. 16 min.
- Instrumentation : chœur SATB/4 Cb.
- Éditeur : à compte d'auteur

Josef Bardanashvili

Light to My Path, fantaisie chorale pour chœur mixte, saxophone, vibraphone et piano
(Prix Azrieli pour la musique juive 2024)

- Durée : env. 20 min.
- Instrumentation : chœur SATB/sax.sop./vib./Pno.
- Éditeur : Israel Music Institute

Engagements de l'ensemble musical ou de l'organisme musical

Un ensemble musical ou un organisme musical qui bénéficie du soutien du FAP-PAM s'engage à :

- programmer la ou les œuvres primées des PAM de manière à les mettre en valeur de la meilleure façon possible et conformément aux normes professionnelles de niveau international;
- répéter et interpréter la ou les œuvres selon des normes professionnelles de niveau international;
- mentionner le Centre Azrieli pour la Musique, les Arts et la Culture (CAMAC) par l'insertion d'un texte et/ou d'un logo dans le(s) programme(s) de concert et dans tous les autres supports imprimés et numériques liés au projet soutenu par le FAP-PAM;
- inclure une mention spéciale dans le(s) programme(s) de la salle de concert reconnaissant le Fonds d'aide à la production des Prix Azrieli de musique;
- maintenir une communication ouverte, rapide et professionnelle avec le CAMAC concernant l'exécution du projet soutenu; et
- fournir un rapport final au CAMAC à l'issue du projet, comprenant :
 - une lettre reconnaissant le soutien de la Fondation Azrieli par le biais du FAP-PAM;
 - un bref rapport financier indiquant comment la contribution du FAP-PAM a été dépensée et quel impact elle a eu sur le projet;

- de la documentation comprenant notamment, mais sans s'y limiter, le(s) programme(s) de la salle, des photos et des critiques parues dans les médias; et
- une réflexion d'une page sur la manière dont le projet a contribué à la réalisation des objectifs des PAM.

Quelques conseils pour une candidature solide

Outre les directives et les exigences énoncées ci-dessus, le Conseil consultatif des Prix Azrieli de musique a formulé les recommandations suivantes afin de vous aider à présenter une candidature solide.

- Ne vous souciez pas de savoir dans quelle mesure votre programmation est « juive », « canadienne » ou « internationale ». Les ensembles musicaux et les organismes musicaux de toutes nationalités, confessions, origines et communautés sont les bienvenus. En effet, l'un des objectifs du CAMAC pour les PAM est de favoriser une compréhension interculturelle fructueuse à travers une réflexion approfondie sur ce qu'est et peut être la musique juive, canadienne ou internationale.
- Une candidature retenue doit être équilibrée tant sur le plan conceptuel que musical. Des exemples musicaux solides accompagnés d'une proposition insuffisamment développée et/ou mal conçue ne réussiront pas le concours. L'inverse est également vrai : une proposition solide ne compensera pas de faibles exemples musicaux. Les deux doivent aller de pair.
- Il est préférable que les œuvres primées des PAM soient programmées aux côtés d'autres œuvres issues du répertoire de concert des XXe et XXIe siècles. Cela dit, les propositions convaincantes visant à les programmer aux côtés d'œuvres antérieures seront prises en considération.
- Veuillez noter que la qualité des documents justificatifs influe grandement sur la capacité à évaluer une proposition. Assurez-vous que les enregistrements soumis soient aussi clairs et exempts de distorsion que possible et que les documents imprimés soient propres et lisibles. Si la qualité de reproduction est si médiocre qu'il est difficile d'apprécier le produit, cela influencera l'évaluation du Conseil.
- Veuillez vous assurer que les documents écrits et les extraits musicaux soumis démontrent la capacité de votre ensemble musical ou de votre organisme musical à préparer et à interpréter une ou plusieurs des œuvres primées des PAM selon des normes de niveau international. Les PAM cherchent à soutenir des ensembles musicaux ou des organismes musicaux qui présenteront ces œuvres avec le même niveau d'excellence que celui que nous attendons de nos lauréats et lauréates.

Processus et critères d'évaluation

Une fois reçues, les candidatures sont enregistrées et examinées par le personnel du CAMAC afin de vérifier leur admissibilité et leur intégralité. Les candidatures qui satisfont à cet examen sont transmises au Conseil consultatif des PAM en tant que candidatures retenues pour la suite du concours. Le Conseil évalue les candidatures retenues en fonction de leur compatibilité et de leur pertinence par rapport aux objectifs des PAM et à ceux du Fonds d'aide à la production. Le Conseil examine et note les candidatures en se basant sur les trois critères principaux suivants : valeur artistique, conformité thématique et aptitude. Ces critères sont pondérés séparément en fonction de leur importance afin d'attribuer une note sur 100 à chaque candidature évaluée.

Valeur artistique (50 points)

Il s'agit du critère le plus important dont le Conseil tient compte pour évaluer chaque candidature. Il est directement lié à la capacité avérée de l'ensemble musical ou de l'organisme musical à programmer et à interpréter de la musique de concert contemporaine selon les normes artistiques les plus élevées. Le Conseil déterminera :

- le niveau de créativité et d'originalité dont fait preuve la programmation de l'ensemble musical ou de l'organisme musical;
- la capacité de l'ensemble musical ou de l'organisme musical à produire des représentations professionnelles de grande qualité et/ou à mener à bien des tournées; et
- la capacité des extraits musicaux soumis à retenir l'attention de l'auditeur tout au long de leur durée.

Conformité thématique (30 points)

Le Conseil examinera si la candidature retenue :

- propose une thématique conforme aux objectifs des Prix Azrieli de musique;
- présente une ou plusieurs œuvres primées des PAM de la meilleure manière possible, conformément à des normes professionnelles de niveau international;
- offre un reflet fidèle de la programmation actuelle et passée de l'ensemble musical ou de l'organisme musical; et
- favorise une compréhension interculturelle fructueuse grâce à une réflexion approfondie sur ce que peut être la musique juive, canadienne et/ou internationale.

Aptitude (20 points)

Le Conseil évaluera les candidatures retenues en fonction de la capacité de l'ensemble musical ou de l'organisme musical à mener à bien son projet tel qu'il a été proposé.

La production (concert ou tournée) proposée peut-elle être réalisée de manière réaliste et avec succès ? L'ensemble musical ou l'organisme musical démontre-t-il une expérience suffisante pour garantir au Conseil qu'il mènera à bien son projet dans les délais et dans les limites du budget ? La direction de l'ensemble musical ou de l'organisme musical a-t-elle déployé des ressources suffisantes pour atteindre le niveau de qualité attendu ?

Les candidatures auxquelles le Conseil peut répondre favorablement à ces questions seront retenues pour la suite du concours.

Toutes les décisions prises par le Conseil consultatif des PAM sont définitives et sans appel. Il n'existe aucune procédure de révision.

Notification

Le Conseil consultatif des PAM prévoit rendre ses décisions concernant les ensembles musicaux ou les organismes musicaux qui bénéficieront du soutien du FAP-PAM environ deux mois après la date limite de dépôt des candidatures (c'est-à-dire d'ici le 3 septembre 2026). Les candidats retenus seront informés par le personnel du CAMAC par courriel, et un accord de financement FAP-PAM par écrit leur sera envoyé 3 à 4 semaines plus tard. Tous les autres candidats recevront une lettre d'information au même moment. Les candidats retenus doivent s'engager à respecter toutes les exigences énoncées dans les lignes directrices du FAP-PAM.

Commentaires

Le Conseil attend avec impatience vos commentaires sur la manière d'améliorer les processus relatifs à la mise en candidature, à l'évaluation, à la notification et à la mise en œuvre du FAP-PAM. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courriel à l'adresse music@azrielifoundation.org en indiquant « FAP-PAM Commentaires » comme objet.